

12 berlines et attelés de trois chevaux en flèche qui les enlèvent au trot. On peut ainsi avec un seul niveau et douze chevaux extraire 900 à 1.000 tonnes. Avec les quatre locomotives à air comprimé que l'on installe, les frais de roulage seront diminués encore et le tonnage atteindra 1.200 à 1.300 tonnes. Les dépenses de roulage sont actuellement de 60 centimes par tonne.

L'abatage se fait au contrat. Dans les tailles, on paye 2 fr. 25 la tonne au mineur qui doit se bolser. On fournit les bois et les explosifs. Dans les traçages, on paye 77 francs le mètre courant de galerie, ce prix comprenant l'ouverture aux dimensions déjà indiquées (1), le bolrage et la pose de la vole. La tonne de charbon provenant de ces traçages revient à 3 fr. 50.

La facilité d'abatage dans les chantiers en remonte fait que certains ouvriers atteignent avec les prix ci-dessus, fixés par les Unions ouvrières, un salaire exagéré. Deux feuilles de paye, exceptionnelles il est vrai, ont atteint pour un mois \$ 250, soit plus de 50 fr. par jour. Dans l'ensemble, le salaire des mineurs dans d'autres chantiers et d'autres mines de la région varie entre 15 et 20 fr. par jour.

Le prix de revient total, en y comprenant les services accessoires et les frais généraux, oscille entre 5 fr. 50 et 6 fr. 25 la tonne, pour un charbon dont le prix de vente varie de 10 à 11 fr.

Il n'y a à Bellevue aucun atelier de lavage. A Lille, au contraire, une laverie, d'une capacité de 30 tonnes par heure, est installée et traite le menu au-dessous

---

(1) Quand la solidité du toit est suffisante, on préfère généralement dans la région ouvrir des galeries à grande section. Leur coût n'est pas plus élevé qu'à petite section, car on peut employer des trous de mines plus longs et plus obliques par rapport au front d'attaque et abattre facilement par grands coups.